

## QUESTIONS DIVERSES

- **Compagnie de clowns Nomag** : Monsieur le maire présente un courrier de la compagnie de clowns Nomag sollicitant la commune pour le prêt gratuit de la salle des Mûriers pendant 2 journées durant les vacances de février pour un entraînement réel afin de pouvoir caler décors et lumières pour son nouveau spectacle sur le recyclage et l'environnement. La compagnie propose en compensation une répétition générale gratuite du spectacle pour les enfants de la commune. Un avis favorable est donné à cette demande sous réserve des disponibilités de la salle.
- **Courrier commerçants de Saint-Cyr** : Monsieur le maire présente un courrier des commerçants du village qui ont créé un « chéquier privilège » avec ristournes à la clé, et demandent à la municipalité de s'associer à leur démarche en consentant une remise de location de la salle. Le conseil municipal y est favorable sous réserve d'impossibilité administrative.
- **Fédération Départementale des chasseurs** : Monsieur le maire présente au conseil municipal un courrier de la Fédération Départementale des Chasseurs concernant le planning 2009 « comptages nocturnes » qui aura lieu pour la commune de Saint-Cyr, du mercredi 4 au vendredi 6 mars 2009 ou du 7 au 9 mars 2009 si les conditions climatiques sont défavorables.
- **Courrier résidents quartiers Morel et Fontane** : Monsieur le maire présente un courrier des résidents des quartiers de Morel et Fontane renouvelant la demande de sécurisation de la traversée de la départementale 82 à hauteur du rond point est. Le service des routes du conseil général et le ramassage scolaire ont donné un avis défavorable à toutes les options envisagées. Par exemple, la création d'un passage piéton, hors agglomération, sur une route à forte circulation, créerait un sentiment de sécurité auprès des piétons, diminuant leur attention et ainsi augmentant les risques.
- **Containers poubelles Rue du Rabier** : Monsieur le maire donne lecture d'un courrier concernant une demande de déplacement des containers poubelles de la rue du Rabier. Il rappelle que la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay est en charge de la compétence ordures ménagères.
- **Tennis club Saint-Cyr** : Monsieur le maire donne lecture d'un courrier du tennis club de Saint-Cyr, le tennis remercie pour le nettoyage des courts et sollicite la mairie pour le traçage des lignes. Le traçage sera effectué lorsque les conditions météorologiques le permettront.
- **Association Annonéenne** : Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier de l'association Annonéenne concernant la mise à disposition pour les écoles primaires et maternelles d'une salle équipée pour la motricité et la gymnastique au stand Levert à Annonay. Une personne qualifiée peut y recevoir des groupes pour des séances d'une heure. Le courrier sera transmis aux écoles de la commune.
- **Association LSR Loisirs et Solidarité des Retraités** : Monsieur le maire présente une demande de l'association LSR Loisirs et Solidarité des Retraités pour une aide financière ou le prêt d'une salle. Le président de l'association sera rencontré pour de plus amples renseignements.
- **Sol salle des Mûriers** : Monsieur le maire rappelle que le sol de la salle des Mûriers pourrait être refait en résine, il informe que les élus ont visité la salle de Saint-Sorlin en Valloire dont le sol est en résine. La commune est en attente de devis.
- **Carrefour Rue du Pré des Saints** : Monsieur le maire donne lecture du courrier d'un riverain concernant la sortie de la rue du Pré des Saints dont la visibilité est insuffisante. Des améliorations seront apportées pour une meilleure visibilité au niveau du Stop.
- **Association Préserver Saint-Cyr** : Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de l'association préserver Saint-Cyr concernant une demande de renseignements sur les permis de construire d'un bâtiment agricole secteur de Signol.
- **Courrier résident Saint-Cyr** : Monsieur le maire donne lecture d'un courrier sommant la municipalité d'enlever, sous peine de saisir le tribunal administratif, la croix implantée sur le terrain en face de l'école Paul Cézanne. Monsieur le maire rappelle que cette parcelle avait été cédée gracieusement à la commune sous condition d'y implanter une croix en remplacement d'une autre, sur un terrain à proximité, qui a disparue. En cas d'illégalité la croix sera enlevée.

**PROCES-VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 5 FEVRIER 2009**

Le 5 février 2009 à 20H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/01/2009

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Madame Martine OLLIVIER, adjointe, Monsieur Robert BOSSY, Alain DAUTHEVILLE adjoint, Mesdames, Karine FURMINIEUX, Patricia PONSONNET et Messieurs Thierry ANDRE, Yann DUCHAMP, Pierre GAGNERE, Alain OSTERNAUD, Frédéric RISSOAN, Guy THOUÉZ Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : Mme Cécile CELETTE à Mme Martine OLLIVIER  
Mme Elodie SEGEALET à M. Guy THOUÉZ  
M. Gérard CORDIER à M. Robert BOSSY

Excusé :

Absent :

M. Guy Thouez a été élu secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 29 décembre 2008 et signature du registre des délibérations.**

- **Convention Numéo pour l'installation d'un relais** : dans le cadre de la couverture haut débit des zones blanches du secteur de Vernosc les Annonay par le Conseil Général de l'Ardèche délibération est prise à 3 voix contre, 7 abstentions et 5 voix pour accepter que la société Numéo installe un relais sur le Château d'eau de Saint-Cyr afin de permettre de renvoyer le signal radio sur le Pylône de Montbard à Eclassan.
- **Bilan de concertation – révision simplifiée et modification du PLU** : délibération est prise à l'unanimité afin de poursuivre les procédures de révision et modification du PLU et solliciter le tribunal administratif pour enquête publique. La révision simplifiée porte sur la création d'un sous secteur AUIa à l'ouest de la commune autorisant l'extension d'entreprise. La modification porte sur une modification du règlement de la zone AUe afin d'y autoriser la construction d'habitation.
- **Engagement liquidation et mandatement des dépenses d'investissement dans l'attente de l'adoption des budgets primitifs 2009** : délibération est prise à l'unanimité pour autoriser le Maire, en application de l'article L1612-1 du code des Collectivités Territoriales, à engager, liquider et mandater les dépenses nouvelles d'investissement 2009 avant le vote du budget primitif 2009.
- **Centre de gestion mise en concurrence du contrat d'assurance groupe « risque statutaire »** : délibération est prise à l'unanimité pour que la commune charge le centre de gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer. Cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.
- **Approbation de l'enquête publique pour le déplacement du chemin communal Rue du Rabier** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver l'enquête publique pour le déplacement du Chemin communal Rue du Rabier et décider d'échanger une partie du chemin.
- **APSOAR (Association de Préfiguration du Secteur Ouvert des Arts de la Rue) – projet artistique et culturel de territoire** : à 10 voix pour une convention triennale et 5 voix pour une convention annuelle, délibération est prise afin d'engager un partenariat avec l'APSOAR pour une convention triennale relative aux saisons 2009-2010-2011 avec une participation de 1 400 € pour l'organisation de spectacles sur la commune.
- **Urbanisme :**
  - Permis de Construire :**
    - Meyrand Elisabeth : Rue du Lavoir -transformation d'une grange en habitation + extension d'une maison : avis favorable
    - Coulaud Daniel : 7 Rue du Lavoir – construction d'une habitation en extension d'un ancien atelier : avis favorable sous réserve.
  - Déclaration Préalable :**
    - Mouaz Alex : 4 lotissement Le Pré des Saints – piscine : avis favorable